Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-212901920-20251212-D20251204BIS-DE

MAIRIE DE PLOUGOULM

Conseil Municipal du 11 décembre 2025

Délibération n°2025.12.04

Date de convocation : 05/12/2025

Nombre de membres
En exercice : 19
Présents : 14
Votants : 19

Maire : M. Patrick GUEN
Secrétaire de séance : M. Sébastien DEMANOE

Le Conseil municipal de PLOUGOULM s'est réuni le 11 décembre 2025 sous la Présidence de M. Patrick GUEN, Maire.
Etaient présents : M. Patrick GUEN, M. Sebastien DELANOE, Mme Marie-Hélène QUIEC, M. Bruno ARRIAGA, Mme Sonia SENANT, M. Frédéric RICHARD, Mme Alicia CAROFF, M. Régis MIOSSEC, Mme Gwénola MEVEL, Mme Angélique QUERE, M. Eric MIOSSEC, M. Gilles CRIBIER, Mme Sophie HALLEGOT, M. Yann BELLEC

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : Mme Virginie SOCHARD qui a donné pouvoir à Mme Marie-Hélène QUIEC, M. Vincent BOUTOUILLER qui a donné pouvoir à M. Sébastien DELANOE, Mme Emmanuelle BERTEVAS qui a donné pouvoir à M. Bruno ARRIAGA, M. Joël CHOQUER qui a donné pouvoir à M. Patrick GUEN, Mme Claudie DEMANGE qui a donné pouvoir à M. Régis MIOSSEC ;

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

D. n°2025.12.04 Réaménagement de l'espace Hermine : demande de subvention DETR 2026

(Rapporteur : M. Le Maire/Délibération)

Dans le cadre du projet de réaménagement de l'espace Hermine, le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR. Le coût prévisionnel du projet est de 450 000 € HT.

Le montant de la demande de subvention est établi à 150 000 € correspondant à 33 % du montant HT prévisionnel selon le plan de financement ci-après :